



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7098>

Département(s) de publication : **36**

Annonce n° **25-7098**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de L'Indre

Correspondant : FLEURET Marc, Président du Conseil départemental

Adresse : Place de la Victoire et des Alliés, SMGP, B.P. 20639 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0254083763

Courriel : drtpe-smgp@indre.fr

Adresse internet : <https://www.indre.fr/fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : PRESTATIONS DE REMORQUAGE DES VEHICULES DU DEPARTEMENT DE L'INDRE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu pour un an à compter de sa notification, reconductible 3 fois un an, avec un montant maximum annuel de 20 000 euros HT. Prestations de remorquage des véhicules légers et utilitaires dont le P.T.A.C est inférieur à 1,8T, les véhicules légers et utilitaires dont le P.T.A.C est compris entre 1,8 T et 3,5 T, les véhicules PL dont le P.T.A.C est supérieur à 3,5T ainsi que leur(s) remorque(s) et les engins de chantier (tracteur, chargeuse, chariot télescopique, pelle 19T, compacteur 20T...) précités et de leur annexe tractée sur le réseau routier départemental et national. Le délai d'intervention est laissé à l'initiative du prestataire, sans dépasser le délai plafond de 3 heures

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux. Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 75%
- Valeur technique de l'offre : 15%
- Délai d'intervention : 5%
- Critère environnemental : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/02/2025 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA-2025-030

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRB03 Valeur estimée hors TVA : 80 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 18 févr. 2025 Lieu : Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges, 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 Fax : 0555339160 Mel : greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale. Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) : DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Département de L'Indre

Adresse : Place de la Victoire et des Alliés, 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0254083756

Courriel : drtpe-smgp@indre.fr

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2025